



---

# RÈGLEMENT DU PRIX CAMÉLÉON

## PRIX ÉTUDIANT DU ROMAN ÉTRANGER TRADUIT DE L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

ÉDITION 2020 – 2021

### Présentation du PRIX CAMÉLÉON

---

L'Université Jean Moulin Lyon 3 organise, dans le cadre de l'année du Maroc à l'université, la septième édition du Prix annuel étudiant du roman étranger traduit, dénommé prix CAMÉLÉON.

Le **MAROC** est le pays retenu pour l'année 2021-2022.

Ce prix littéraire a pour objectif principal le développement et l'attractivité de la culture littéraire contemporaine auprès des étudiants.

Il s'inscrit directement dans les objectifs de l'Université Jean Moulin Lyon 3 :

- Soutien du Plan Licence en accompagnant les étudiants dans l'acquisition de compétences variées et en les ouvrant à des cultures et des littératures étrangères.
- Coopération internationale avec mise en place d'un partenariat bilatéral avec une université du pays choisi.
- Promotion d'enseignements ou d'actions transversales innovantes.
- Collaboration entre les différentes composantes et services de l'université.
- Création d'échanges entre les étudiants.
- Accès des étudiants à la pratique culturelle et la création contemporaine.

Il vise aussi à sensibiliser les étudiants à la problématique de la traduction, tant dans l'analyse des conditions inhérentes au choix de traduction que dans l'analyse des conditions requises pour aborder une œuvre traduite.

### Article 1 – Ouvrages sélectionnés et membres du jury

---

Trois romans marocains contemporains choisis par des professeurs en langue arabe et les BU Lyon 3 sont remis gracieusement à chacun des étudiants jurés et à chacun des membres du jury d'honneur, le jeudi 30 septembre 2021. Les ouvrages choisis sont :

- **Hot Maroc**, Yassin Adnan traduit par France Meyer, Actes Sud, Paris, 2020
- **Les voisins d'Abou Moussa**, Ahmed Tawfiq traduit par Philippe Vigreux, M. de Maule, Paris, 2007
- **N'appelle pas, il n'y a personne**, Youssef Fadil traduit par Philippe Vigreux, Actes sud, Paris, 2019

Les étudiants jurés et les membres du jury d'honneur désigneront leur ouvrage préféré lors d'un vote électronique en ligne sur le site internet <http://prixcameleon.univ-lyon3.fr> du 10 au 31 janvier 2022 inclus.

Les membres du jury d'honneur sont :

- Monsieur Carpano (Président de l'université Jean Moulin Lyon3)
- Monsieur Manuel Jobert (Vice-Président en charge des Relations internationales)
- Monsieur Alessandro Martini (Doyen de la Faculté des langues)
- Madame Marie Ledentu (Doyen de la Faculté des Lettres et Civilisations)
- Monsieur Benoît Auclerc (Chargé de mission à la culture)
- Madame Sandrine Rabosseau (Professeur des Universités, Faculté des Lettres)
- Madame France Laredo (Chargé de coordination des affaires culturelles)
- Madame Eugénie Binet (Directrice de la communication)
- Monsieur Salah Yaiche (Maître de conférences à l'université de Lyon 3 : Littérature arabe classique)
- Monsieur Miloud Gharrafi (Professeur des universités, Directeur du département d'études arabes)
- Madame Valérie Bertrand (Directrice adjointe des Bibliothèques universitaires)
- Madame Odile Julien-Cottart (conservateur des bibliothèques universitaires)
- Madame Cécile Bijakowski (Responsable scientifique des collections de Lettres et Langues et civilisations européennes)
- Madame Chantal Gavouyère (Responsable du service des périodiques et adjointe à la gestion de la documentation numérique)
- Monsieur Lionel Mignot (Responsable de la Mission Culture des Bibliothèques universitaires)
- Un représentant de Decitre
- Un représentant de la Villa Gillet



## Article 2 - Conditions et modalités de participation

---

Tous les étudiants de l'Université Jean Moulin Lyon 3 pourront s'inscrire entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 30 septembre 2021** inclus pour être sélectionnés et devenir jurés du prix Caméléon. Le nombre de jurés étudiants est limité à 100.

Les 100 premiers étudiants inscrits en ligne sur le site dédié <http://prixcameleon.univ-lyon3.fr> et sur le site [www.univ-lyon3.fr](http://www.univ-lyon3.fr) seront retenus.

Les jurés étudiants suite à leur inscription s'engagent :

- à retirer les trois ouvrages le jeudi 30 septembre 2021 lors de la soirée de lancement du Prix Caméléon 2021-2022
- à lire les trois ouvrages en lice ;
- à participer à la soirée culturelle et littéraire du jeudi 2 décembre 2021.
- à participer à la désignation des lauréats par un vote en ligne du 10 au 31 janvier 2022 inclus.
- à participer à la cérémonie de remise du prix le jeudi 31 mars 2022.

## Article 3 - Désignation des lauréats

---

Les étudiants jurés et les membres du jury seront sollicités pour un vote en ligne sur le site dédié <http://prixcameleon.univ-lyon3.fr> du 10 au 31 janvier 2022 inclus afin de désigner leur ouvrage préféré.

Les étudiants jurés classeront les différents ouvrages en fonction de critères tels que :

- Intérêt et originalité de l'intrigue, du suspense, des personnages
- Qualités formelles du récit romanesque
- Qualité du texte traduit
- Représentativité de la société et de la culture du pays

Le titre de l'ouvrage ayant obtenu le plus grand nombre de votes et le nom des deux lauréats - auteur et traducteur - seront annoncés fin janvier 2022 notamment par une information en ligne sur le site dédié <http://prixcameleon.univ-lyon3.fr> et sur le site [www.univ-lyon3.fr](http://www.univ-lyon3.fr).

## Article 4 - Remise des prix à l'auteur et au traducteur

---

La remise des prix à l'auteur et au traducteur du roman ayant obtenu le plus grand nombre de votes sera organisée lors d'une rencontre publique à l'université le jeudi 31 mars 2022.

Les prix sont constitués :

- De la prise en charge du transport et de l'hébergement pour assister à la remise des prix. Auteur et traducteur lauréats s'engagent à se rendre disponible pour participer à la cérémonie à Lyon.
- De deux trophées destinés à l'auteur et au traducteur.
- D'un séjour culturel et gastronomique à Lyon dans les jours qui suivent immédiatement la remise du prix.

## Article 5 - Recours

---

Le résultat des votes est sans appel et ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

## Article 6 - Communication

---

L'auteur et le traducteur, lauréats du Prix Caméléon, prix étudiant du roman étranger traduit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, peuvent faire exacte mention de ce titre à leur convenance, à l'exclusion de toute autre dénomination sans porter atteinte au nom et à l'image de l'Université.

## Article 7 - Renseignements – Informations

---

Toute demande d'informations complémentaires doit être adressée à [prixcameleon@univ-lyon3.fr](mailto:prixcameleon@univ-lyon3.fr)

**Toute participation à ce prix entraîne l'entière acceptation du présent règlement.**